

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Lundi 21 juillet 2025*

Présent(e)s : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Gérard VOIRIN, Bruno HURIOT, Jérémy VALANCE, Christine MARCHAL LABAYE, Mathilde BERTRAND, Janine TRELAT, Silvia ROPA, Dominique THOMAS, Christelle LOMBARD, Magali GRANGY

Excusés : Edouard MAILLARD (pouvoir à Joris HURIOT)

*Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE*

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 mai 2025

Unanimité

2. Vidéoprotection – Demande de subvention DETR

Monsieur le Maire indique qu'une subvention « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » de 19 825,00 € peut être mobilisée dans le cadre du projet d'aménagement d'un pôle loisirs et sportifs de plein-air. Il demande l'autorisation à l'assemblée de déposer un dossier auprès des services de l'Etat dans le département.

Unanimité

3. Convention de partenariat entre la commune de Mattaincourt et la commune de Mirecourt concernant la mise en place de missions de sécurité

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal la possibilité de formaliser un rapprochement avec la ville de Mirecourt pour mutualiser leur police municipale dans le cadre d'un dispositif dit de « police pluri-communale ». Les démarches sont en cours et la convention sera présentée lors d'une prochaine séance.

4. Subvention pour un festival sur l'île les 29, 30 et 31 août 2025

Monsieur le Maire rappelle qu'un festival va se dérouler à Mattaincourt les 29, 30 et 31 août prochains. L'association MIRA est à l'initiative et les associations La Roue-libre et La Cave à Sons s'associent à la démarche. Il est proposé d'accorder, à l'association MIRA, une subvention de 250,00 € pour accompagner cette manifestation ambitieuse et inédite sur la commune.

Unanimité

5. Participation financière des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement de l'école primaire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les dépenses de fonctionnement liées à l'école primaire publique servant de base au calcul de la participation financière des communes extérieures. Le montant des dépenses s'élève, pour l'année 2024/2025 à 71 425,00 €, soit un coût moyen par élève de 693,00 € (103 élèves).

Pour un élève en classe de maternelle, le coût est de 1 540,00 €/élève.

Pour un élève en classe élémentaire, le coût est de 312,00 €/élève

Monsieur le Maire propose d'adopter la nouvelle répartition annuelle suivante :

- 1 540,00 €/élève en classe maternelle,
- 312,00 €/élève en classe élémentaire.

Unanimité

6. Réalisation d'une plantation dans une parcelle forestière – Choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le marché public lié à la réalisation d'une plantation forestière sur une surface de 3,44 ha, dans la parcelle forestière n° 5 en forêt communale de Mattaincourt.

La critère prix étant le seul et l'unique, il est proposé de retenir l'entreprise Coulet Travaux Forestiers basée à Levier (Doubs) pour un montant de 3 501,00 € HT pour le lot 1 et 8 647,52 € HT pour le lot 2.

Unanimité

7. Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférés (CLECT) 2025 de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain

Monsieur le Maire communique à l'assemblée le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain adopté le 17 juin 2025.

Il explique que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport qui permettra au Conseil Communautaire d'établir l'attribution de compensation définitive de la commune.

Unanimité

8. Fixation du prix du bois d'affouage

Monsieur le Maire, au regard de l'actuelle campagne en forêt communale, propose de fixer le prix des affouages 2025/2026 à :

- 120,00 € la part pour les habitants de Mattaincourt,
- 150,00 € la part pour les personnes extérieures, suivant le volume de bois restant.

Unanimité

#### 9. Transferts de crédits

Monsieur le Maire propose des ajustements au budget communal comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2188 : Autres immobilisations corporelles		535.00
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		535.00
D 231-307 : AMENAGEMENT SECOND AXE TRAVERSE	1 235.00	
D 231-314 : BASILIQUE		700.00
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 235.00	700.00

Unanimité

#### 10. Budget participatif 2025 : acter les résultats suite au vote citoyen

Monsieur le Maire rappelle le projet citoyen proposé par une habitante de Mattaincourt dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif : ZERO MÉGOTS A MATTAINCOURT avec des cendriers de poches à distribuer sur des événements et/ou aux intéressés, un cendrier pédagogique mobile et une campagne de publicité (flyers et affiches).

Un vote citoyen s'est déroulé la semaine du 2 juin 2025 aux horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie. Les résultats sont les suivants : 12 POUR, 12 CONTRE, 1 ABSTENTION.

Au regard de l'évolution législative récente en matière de tabac dans les espaces publics, le Conseil Municipal ne souhaite pas, en l'état, donner une suite favorable à ce projet.

CONTRE le maintien du projet : 8 ;

POUR le maintien du projet : 1 ;

ABSTENTION : 3

#### 11. Mise en place du permis de louer

Monsieur le Maire présente l'opportunité d'instaurer un « permis de louer » sous forme d'une déclaration préalable de mise en location en Mairie qui oblige les propriétaires à déclarer le bien concerné. Ce dispositif est issu de la loi ALUR du 24 mars 2014 (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové), et il vise à améliorer la qualité du parc de logements locatifs en soumettant à autorisation toute nouvelle mise en location dans un secteur défini.

En l'occurrence le secteur est le suivant : rue Louis Pasteur, rue du Centre et la rue Robert Stivert.

La mise en place de ce dispositif sera effective à compter du 1<sup>er</sup> février 2026.

Unanimité

#### 12. Exonération de loyer au café « Le Quartier des Bons Amis »

Monsieur le Maire rappelle qu'un nouveau gérant a repris l'établissement avec une nouvelle ouverture le 8 juillet 2025. Il propose, comme les précédents, d'exonérer d'un mois de loyer pour contribuer au lancement de l'activité.

Unanimité

#### **Informations diverses :**

- Ressources humaines : Monsieur le Maire fait un point sur la gestion prévisionnelle des effectifs de la collectivité.
- Vol d'une urne cinéraire au columbarium : Monsieur le Maire informe de ce vol et annonce qu'il a déposé plainte et que le Procureur de la République et les services de l'Etat dans le département ont été saisis par ses soins.
- Réflexion sur la végétalisation du cimetière communal
- Pôle loisirs et sportifs de plein-air : les derniers détails administratifs, avant le lancement officiel du marché public, sont en cours avec la maîtrise d'œuvre.
- Habitation vacante et en état manifeste d'abandon – 35 rue du Général Leclerc : Monsieur le Maire informe qu'une procédure administrative va être menée sur ce bien en état d'abandon. Une intervention, prochaine et en interne, sur la glycine sera réalisée pour protéger les maisons mitoyennes.
- Situation environnementale aux fours à chaux : l'ADEME s'est déplacée le 11 juillet dernier en présence de la DREAL et de Monsieur le Secrétaire Général de la Sous-préfecture pour une investigation du site concerné.
- Ouverture du café/bar « Le Quartier des Bons Amis » : ouverture le 8 juillet 2025.